



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Canadian Life Companies Split Corp. (la « Société »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 30 novembre 2020 et 2019;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations de la Société incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds, et des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 941-8383, Téléc. : +1 416 814-3220

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de la Société, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de la Société ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Joseph Pinizzotto.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 18 février 2021

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE****AUX 30 NOVEMBRE 2020 ET 2019**

	30 novembre 2020 (\$)	30 novembre 2019 (\$)
ACTIF		
Actif courant		
Placements	163 031 001	191 808 204
Trésorerie	6 320 927	18 152 339
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	1 353 814	1 274 216
	170 705 742	211 234 759
PASSIF		
Passif courant		
Options vendues	1 489 377	191 868
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	158 989	189 220
Distributions à payer	723 288	2 149 191
Actions privilégiées (note 6)	133 521 940	139 403 940
Actions de catégorie B	1 000	1 000
	135 894 594	141 935 219

ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS**D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A****34 811 148****69 299 540**

Nombre d'unités rachetables

(1 action privilégiée et 1 action de catégorie A)
en circulation (note 6)

13 352 194

13 940 394

Nombre d'actions privilégiées en circulation

13 352 194

13 940 394

Nombre d'actions de catégorie A en circulation

13 352 194

13 940 394

Actif net par unité

12,61 \$

14,97 \$

Actif net par action privilégiée

10,00 \$

10,00 \$

Actif net par action de catégorie A

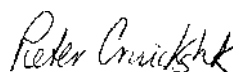
2,61 \$

4,97 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration

WAYNE FINCH

Administrateur


PETER CRUICKSHANK

Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.**ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL**

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2020 (\$)	2019 (\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés (note 5)		
Gain (perte) net réalisé	(3 748 038)	4 790 832
Variation nette de la plus-value/ moins-value latente	(23 420 665)	25 096 649
Dividendes	7 391 236	6 825 334
Intérêts à distribuer	38 212	242 122
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	(19 739 255)	36 954 937
Autre gain (perte)		
Gain (perte) de change réalisé	162 212	86 654
Variation du gain (perte) de change latent	(380 982)	(79 099)
	(19 958 025)	36 962 492
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	1 220 050	1 468 865
Frais de service	32 906	26 713
Honoraires d'audit	23 583	23 583
Jetons de présence des administrateurs	4 268	4 268
Frais du comité d'examen indépendant	50 738	46 777
Droits de garde	36 837	28 194
Frais juridiques	17 136	21 066
Autres charges d'exploitation	70 345	102 535
Taxe de vente harmonisée	166 149	198 603
Coûts de transactions	270 343	146 941
Retenues d'impôts	63 431	73 159
	1 955 786	2 140 704
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A avant distributions sur les actions privilégiées	(21 913 811)	34 821 788
Distributions sur les actions privilégiées	(8 772 649)	(9 237 357)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(30 686 460)	25 584 431
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (note 8)	(2,27)	1,80

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.
ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A
POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2020 (\$)	2019 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de l'exercice	69 299 540	50 662 494
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(30 686 460)	25 584 431
Rachat d'actions de catégorie A rachetables	(1 048 373)	(5 553 346)
Distributions sur les actions de catégorie A		
Dividendes canadiens	(2 753 559)	(1 394 039)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	<u>(34 488 392)</u>	<u>18 637 046</u>
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de l'exercice	<u>34 811 148</u>	<u>69 299 540</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.**TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE**

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2020 (\$)	2019 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A	(30 686 460)	25 584 431
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	8 772 649	9 237 357
(Gain) perte de change latent	380 982	79 099
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	3 748 038	(4 790 832)
Variation nette de la plus-value/moins-value latente des placements et dérivés	23 420 665	(25 096 649)
Acquisition de placements, après primes sur options	(12 536 455)	(18 752 537)
Produit de la vente de placements	15 450 696	33 481 119
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(79 598)	431 221
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	(30 231)	15 994
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	8 440 286	20 189 203
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Rachats d'actions rachetables de catégorie A et d'actions privilégiées	(6 938 605)	(14 466 563)
Distributions sur les actions de catégorie A	(4 147 598)	-
Distributions sur les actions privilégiées	(8 804 513)	(9 254 567)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(19 890 716)	(23 721 130)
Gain (perte) de change latent	(380 982)	(79 099)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	(11 831 412)	(3 611 026)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	18 152 339	21 763 365
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6 320 927	18 152 339
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	7 248 207	7 183 396
Intérêts reçus*	38 212	242 122

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 30 NOVEMBRE 2020

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (\$) (primes reçues)	Juste valeur (\$)
	4 principaux placements		
	Actions ordinaires canadiennes		
796 200	Great-West Lifeco Inc.	24 128 610	24 053 202
423 258	iA Société financière inc.	14 148 093	24 070 682
2 157 450	Société Financière Manuvie	48 005 265	47 744 369
884 300	Financière Sun Life inc.	41 647 729	50 997 581
	Total des principales actions du portefeuille (90,9 %)	127 929 697	146 865 834
	Autres actions ordinaires canadiennes		
31 300	La Banque de Nouvelle-Écosse	2 356 585	1 978 160
23 100	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2 846 954	2 528 988
39 500	La Banque Toronto-Dominion	2 722 664	2 736 560
	Total des autres actions canadiennes (4,5 %)	7 926 203	7 243 708
	Total des actions canadiennes	135 855 900	154 109 542
	Autres actions ordinaires américaines		
52 400	Aflac Inc.	2 277 715	2 983 091
35 800	Lincoln National Corp.	3 089 698	2 190 701
28 700	Metlife Inc.	1 435 313	1 717 180
20 720	Prudential Financial Inc.	2 277 507	2 030 487
	Total des actions ordinaires américaines (5,5 %)	9 080 233	8 921 459
	Total des actions ordinaires (100,9 %)	144 936 133	163 031 001

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (SUITE)

AU 30 NOVEMBRE 2020

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (\$) (primes reçues)	Juste valeur (\$)
	Options d'achat vendues		
	(100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(40)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 107 \$, décembre 2020	(4 840)	(13 500)
(175)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 115 \$, janvier 2021	(11 486)	(8 138)
(2 700)	Great-West Lifeco Inc. à 28 \$, décembre 2020	(195 750)	(580 500)
(4 980)	Société Financière Manuvie à 22,50 \$, décembre 2020	(100 435)	(144 420)
(2 400)	Société Financière Manuvie à 23 \$, janvier 2021	(57 600)	(81 600)
(1 125)	Financière Sun Life inc. à 58 \$, décembre 2020	(72 000)	(108 000)
(1 710)	Financière Sun Life inc. à 60 \$, décembre 2020	(95 760)	(39 330)
(25)	La Banque Toronto-Dominion à 72 \$, janvier 2021	(1 727)	(2 425)
(25)	La Banque Toronto-Dominion à 64 \$, décembre 2020	(2 200)	(14 937)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,6 %)	(541 798)	(992 850)
	Options d'achat américaines vendues		
(300)	Aflac Inc. à 40 \$, décembre 2020	(22 170)	(163 359)
(150)	Lincoln National Corporation à 37,5 \$, décembre 2020	(34 422)	(191 558)
(150)	Metlife Inc. à 42,50 \$, décembre 2020	(17 503)	(77 304)
(80)	Prudential Financial, Inc. à 70 \$, décembre 2020	(21 578)	(64 306)
	Total des options d'achat américaines vendues (-0,3 %)	(95 673)	(496 527)
		144 298 662	161 541 624
	Moins : ajustements au titre des coûts de transactions	(129 832)	
	Total des placements (100 %)	144 168 830	161 541 624

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2020 ET 2019

1. Constitution

Canadian Life Companies Split Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 3 mars 2005 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 18 avril 2005. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille QuadraVest Capital Management Inc. (« QuadraVest » ou le « gestionnaire »). Sa date de dissolution est fixée au 1^{er} décembre 2024, mais celle-ci peut être reportée par tranches de six ans au gré de la Société. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions. L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit surtout dans un portefeuille géré activement, constitué essentiellement d'actions ordinaires de quatre sociétés d'assurance vie canadiennes à grande capitalisation. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

2. Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ils ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) des actifs financiers et des passifs financiers (dont les instruments dérivés).

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 18 février 2021.

3. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables appliquées par la Société figure ci-après.

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. La Société n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A sont présentées au montant de rachat annuel, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

La Société comptabilise les achats et ventes ordinaires d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs financiers et aux passifs financiers comptabilisés à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inclus dans l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale de ses actifs et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »).

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2020 ET 2019

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer, s'il y a lieu, calculées en fonction de la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2020 ET 2019

des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance, elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, aux fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées estimatives de 20 538 436 \$ au 30 novembre 2020 (17 325 632 \$ au 30 novembre 2019) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2024. La Société dispose également, aux fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de 8 982 596 \$ (8 845 360 \$ au 30 novembre 2019) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

La Société est actuellement assujettie à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs aux 30 novembre 2020 et 2019 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2020

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	163 031 001 \$	-	-	163 031 001 \$
Options	(1 489 377 \$)	-	-	(1 489 377 \$)
	161 541 624 \$	-	-	161 541 624 \$

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2020 ET 2019

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	191 808 204 \$	-	-	191 808 204 \$
Options	(191 868 \$)	-	-	(191 868 \$)
	191 616 336 \$	-	-	191 616 336 \$

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours des exercices clos les 30 novembre 2020 et 2019.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les quatre principaux placements ont été choisis en raison de leur performance à long terme supérieure à la moyenne sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés ont été choisies dans le secteur de l'assurance vie des services financiers de l'indice S&P/TSX 60 et figurent parmi les plus importantes sociétés de services financiers du Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change). Les marchés des capitaux, particulièrement les marchés des actions, ont connu une période de grande volatilité en raison de la pandémie de COVID-19. Le portefeuille de la Société a subi les effets de ces fluctuations du marché et pourrait continuer d'afficher une importante volatilité à mesure que la situation évolue.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 30 novembre 2020, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté de 12 533 000 \$ (18 061 000 \$ au 30 novembre 2019). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué de 15 529 000 \$ (19 113 000 \$ au 30 novembre 2019).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, dont le taux annuel correspond au plus élevé des deux montants suivants : i) 6,5 % du prix d'émission initial de 10 \$ et ii) le taux préférentiel canadien courant majoré de 2 % sur le prix d'émission initial de 10 \$, à concurrence de 8 %. Si le taux préférentiel canadien avait augmenté ou diminué de 0,25 %, il n'y aurait eu aucune incidence notable sur les dividendes à payer sur les actions privilégiées. Par conséquent, la Société n'est pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2020 ET 2019

d'intérêt du marché, et elle estime que le risque de taux d'intérêt est négligeable (comme à l'exercice précédent).

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Le portefeuille comprend quatre sociétés américaines de services financiers inscrites à la Bourse de New York et dont les titres se négocient en dollars américains. Au 30 novembre 2020, 8,6 % de l'actif net de la Société (12,3 % au 30 novembre 2019) était investi dans des actifs libellés en dollars américains, dont de la trésorerie. L'actif net de la Société fluctuera donc en fonction du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. La Société n'a pas conclu de contrats de couverture de change. Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport au dollar américain, l'actif net de la Société aurait diminué ou augmenté d'environ 728 000 \$ (1 288 000 \$ au 30 novembre 2019).

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier (comme à l'exercice précédent). Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. Le risque de crédit lié à la trésorerie est considéré comme faible, la trésorerie étant déposée auprès d'une banque canadienne notée AA (comme à l'exercice précédent).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Comme à l'exercice précédent, le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (la TSX) et à la Bourse de New York. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Tous les autres passifs financiers sont exigibles dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice.

Risque de concentration

Les quatre principaux placements de la Société sont issus du secteur de l'assurance vie et sont ainsi exposés aux facteurs propres à ce secteur (comme à l'exercice précédent). Pris individuellement, un placement du portefeuille peut représenter jusqu'à 30 % de la valeur liquidative de la Société.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2020 ET 2019

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
Principales actions ordinaires canadiennes	87,3 %	79,1 %
Autres actions ordinaires canadiennes	4,3 %	4,9 %
Autres actions ordinaires américaines	5,3 %	7,8 %
Options d'achat canadiennes vendues	-0,6 %	-0,1 %
Options d'achat américaines vendues	-0,3 %	0,0 %
Autres actifs, moins les passifs (hors actions privilégiées)	4,0 %	8,3 %
	100,0 %	100,0 %

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

<u>Opérations sur actions privilégiées</u>	30 novembre 2020	30 novembre 2019
Ouverture de l'exercice	13 940 394	14 830 286
Rachetées au cours de l'exercice	(588 200)	(889 892)
Clôture de l'exercice	13 352 194	13 940 394

Les actions privilégiées ont été émises au prix de 10 \$ l'action.

Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, dont le taux annuel correspond au plus élevé des deux montants suivants : i) 6,5 % du prix d'émission initial de 10 \$ et ii) le taux préférentiel canadien courant majoré de 2 % sur le prix d'émission initial de 10 \$, à concurrence de 8 %. Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « LFE.PR.B ». Leur cours était de 9,94 \$ au 30 novembre 2020 (10,30 \$ au 30 novembre 2019). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat aux prix de rachat déterminés, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action privilégiée et une action de catégorie A (ensemble, une « unité ») au cours du mois de mars de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégories A et B pour le versement des dividendes. Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

La Société a annoncé le 11 mai 2020 l'acceptation, par la TSX, de son avis d'intention déposé en vue d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX. En vertu de l'offre de rachat, en vigueur du 13 mai 2020 au 12 mai 2021, elle propose de racheter, à l'occasion et si cela est jugé

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2020 ET 2019

opportun, jusqu'à 1 332 809 actions privilégiées et 1 273 922 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant. Conformément aux mesures d'assouplissement provisoires de la TSX, la Société est limitée pour toute période de 30 jours au rachat d'un total de 268 201 actions privilégiées ou de 268 201 actions de catégorie A, soit 2 % des actions de catégorie A et des actions privilégiées émises et en circulation au 1^{er} mai 2020.

Aucune de ces actions n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2020.

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A

1 000 actions de catégorie B

<u>Opérations sur actions de catégorie A</u>	30 novembre 2020	30 novembre 2019
Ouverture de l'exercice	13 940 394	14 830 286
Émis au terme du rééquilibrage suivant le rachat spécial	-	678 965
Rachats au cours de l'exercice	(588 200)	(1 568 857)
Clôture de l'exercice	13 352 194	13 940 394

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « LFE ». Leur cours était de 2,41 \$ au 30 novembre 2020 (4,23 \$ au 30 novembre 2019). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat n'a lieu que le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée au cours du mois de mars de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la date de dissolution, la Société rachètera toutes les actions de catégorie A en circulation. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A par an.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2020 ET 2019

Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

En outre, l'escompte mensuel de 2 % par rapport à la valeur liquidative applicable aux rachats d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A est payé à Quadravest. Aucuns frais de rachat n'ont été versés pour l'exercice clos le 30 novembre 2020 (106 311 \$ au 30 novembre 2019).

Les frais de gestion totalisant 1 220 050 \$ (1 468 865 \$ au 30 novembre 2019) engagés au cours de l'exercice comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 30 novembre 2020, des frais de gestion et d'administration totalisant 103 205 \$ étaient dus au gestionnaire (129 848 \$ au 30 novembre 2019). Aucune prime de rendement n'a été versée en 2020 ou en 2019.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 270 343 \$ pour l'exercice (146 941 \$ au 30 novembre 2019).

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour les exercices clos les 30 novembre 2020 et 2019, est calculée comme suit :

	2020	2019
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(30 686 460 \$)	25 584 431 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation	13 495 552	14 212 111
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, par action	(2,27 \$)	1,80 \$

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
Actions privilégiées	0,650 \$	0,650 \$
Actions de catégorie A	0,20 \$	0,10 \$

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, dont le taux annuel correspond au plus élevé des deux montants suivants :
 - 6,5 % du prix d'émission initial de 10 \$ et
 - le taux préférentiel canadien courant majoré

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2020 ET 2019

de 2 % sur le prix d'émission initial de 10 \$, à concurrence de 8 %, et verser aux porteurs l'équivalent du prix d'émission original de 10 \$;

- ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des dividendes établis à l'occasion par les administrateurs de la Société, et, à la date de dissolution, verser aux porteurs le montant restant après le paiement des montants dus aux porteurs d'actions privilégiées. Pour que des distributions puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Aux 30 novembre 2020 et 2019, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.